ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE LA SANTE
ET DE LA PROTECTION SOCIALE
REGION DU CASABLANCA - SETTAT
DELEGATION DE LA PROVINCE
MEDIOUNA

المملكـــة المغربيـــة
وزارة الـصحـــــة و الحماية الإجتماعية
جهة الدار البيضاء - سطات
المندوبية الإقليمية مديونة

Ministère de la Santé et de la protection sociale
Délégation de Médiouna
Départ Le 10 JUIN 2026
N° 1056

AVIS D'ACHAT SUR BON DE COMMANDE

n°11 /2026- DMSPS Médiouna-

La déléguée du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale à la Province de Médiouna procédé à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet : Achat et pose du matériel auditif dans le cadre du programme de lutte contre le handicap auditif compagne de dépistage et de prise en charge des déficiences les personnes à besoin spécifique **relevant de** la Délégation du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale à la Province de Médiouna

Selon les spécifications suivantes :

N° ARTICLE	DESIGNATIONS	UNITE DE MESURE	QTE	P.U. EN () HT	PRIX TOTAL EN () HT
1	Prothèses auditives contour d'oreille pouvant corriger les surdités légères, modérées (contour BTE), sévères à profonde (BTE power ou power plus). *Appareils Numériques programmables dernière génération : - Nombre de programmes:4 et plus - Réduction du bruit de fond ou ambiant . Perception de la parole dans le calme . Perception de la voix faible dans le bruit . Perception de la parole dans un milieu réverbérant (écho) . Reconnaitre la musicalité du son -Bande passante à 10.000 HZ; - Suppression dynamique Anti larsen; - Directivité : adaptative multibande; - Embout + adaptation - Nombre de canaux: 10 canaux ou plus; - Coude enfant; - Logement de pile avec fonction Marche/Arrêt ou bouton poussoir; - Open fitting ; - Dataloging; - Étanchéité à la poussière et l'humidité; -Bobine téléphonique -Synchronisation binaural - Livré avec 4 Paquets de 5 à 6 piles; -Réalisation du bilan auditif complet (clinique et	UNITE	45		

	audiométrique) ; - Garantie :2 ans				

Pour les besoins de contrôle de la qualité des fournitures proposées, le concurrent doit présenter la documentation selon les modalités indiquées au tableau ci-après et ce avant l'envoi de l'invitation pour la confirmation du bon de commande

Les pièces à fournir :

- Copie certifiée conforme à l'original du diplôme d'état d'Audioprothésiste du représentant du concurrent ;
- Copie certifiée conforme à l'original de l'autorisation d'exercer le métier par le représentant du concurrent, délivrée par le Secrétariat Général du Gouvernement.
- Copie certifiée conforme à l'original d'attestation / fiche d'enregistrement du professionnel de santé de l'identifiant national des professionnels de la santé et des établissements de santé **(code INPE)** délivrée par Agence nationale de l'assurance maladie **(ANAM).**
- Copie du certificat d'enregistrement du produit au Maroc de l'article proposé ou à défaut une copie de l'attestation de dépôt de renouvèlement du certificat d'enregistrement.
- Copie certifiée conforme à l'original d'attestation **(ISO) 13485 v 2016 délivrée** par Institut Marocaine de Normalisation **(IMANOR) ou equivalent**

Délégation du Ministère de la Santé
et de la Protection Sociale à la Province de Mediouna

Royaume du Maroc – Ministère de la Santé et de la Protection Sociale – Délégation Médiouna

BAKACHA Mohamed
رئيس المصلحة الإدارية والإقتصادية
Chef du Service Administratif et Economique